



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Conseillers municipaux

Question écrite n° 16888

Texte de la question

M Denis Jacquat informe M le ministre de l'intérieur des préoccupations de nombreux élus municipaux, qu'ils soient conseillers, adjoints ou même maires. En effet, ceux-ci ont des difficultés pour accomplir leur mandat municipal car, non seulement il n'y a toujours pas de statut des élus, mais en plus, certaines grandes administrations ont rappelé aux intéressés qu'ils n'avaient aucun droit d'absence pour cause d'activités municipales. Cet état de fait a pour conséquence d'interdire le droit d'être élus à beaucoup de personnes, puisque ne disposant pas du droit d'exercer un mandat. C'est pourquoi il lui demande s'il ne serait pas approprié de développer les autorités d'absence pour les réunions et les contacts avec la population afin de permettre aux élus municipaux le libre exercice de leur mandat, à l'instar de ce que prévoit la législation du travail en matière de représentants du personnel au sein des entreprises.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement a demandé au sénateur Marcel Debarge de presider un groupe de travail composé d'élus locaux qui a pour mission de réfléchir à un ensemble de mesures destinées à permettre l'amélioration de la situation des élus. Ce groupe de travail a été installé le 26 janvier dernier. Sur la base des observations et des conclusions que cette instance remettra au Gouvernement à l'issue de ses travaux, sera rédigé un projet de loi qui devrait être déposé devant le Parlement à la prochaine session de printemps. Les propositions soumises à la réflexion du groupe de travail présidé par le sénateur Marcel Debarge sont principalement au nombre de quatre. Il s'agit des garanties accordées aux élus locaux pour l'exercice de leur mandat, de l'institution d'un droit au congé de formation, de l'extension et de la revalorisation du régime des retraites, ainsi que de la refonte et de la rationalisation du système des indemnités.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16888

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 août 1989, page 3771